

Occupation du sol

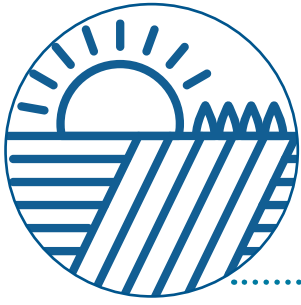
L'évolution dans le SCoT du Bassin de vie d'Avignon

Un des objectifs majeurs du prochain SCoT du Bassin de vie d'Avignon est la diminution par deux de la consommation d'espace et la poursuite d'une trajectoire de Zéro Artificialisation Nette.

Dans cette perspective, l'analyse de l'évolution de l'occupation du sol permet de comprendre et de qualifier les dynamiques de chaque type d'espace, urbain, naturel et agricole et de projeter des trajectoires répondant à l'objectif de la loi.

À partir des nouvelles données d'occupation du sol de 2021, cette publication fait le point sur ces dynamiques.

Septembre 2023



LE SCoT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON, UN TERRITOIRE URBAIN AVEC UNE IMPORTANTE COMPOSANTE AGRICOLE

Le territoire du SCoT du Bassin de vie d'Avignon compte en 2021 :

- **73 % d'espaces non urbanisés** (53 % d'espaces agricoles, 16 % d'espaces naturels et 4 % d'espaces en eau et milieux humides),
- **27 % d'espaces urbanisés.**

Le bassin de vie d'Avignon est ainsi un territoire fortement urbanisé mais avec une part prédominante d'espaces agricoles.

Les **espaces urbanisés** sont liés pour moitié à de l'habitat, avec une prédominance du bâti individuel (32 %) et du bâti diffus (14 %), qui constituent à eux deux 13 % de la surface totale du SCoT BVA. Les infrastructures de transport (réseaux routiers et ferroviaires, parkings, aéroports/aérodromes, etc.) y sont également fortement développées (6 % du territoire et 22 % des espaces urbanisés).

Les **espaces d'activités** représentent près de 5 % du territoire du SCoT et 17 % des espaces urbanisés. En détail, les espaces d'activités économiques constituent à eux seuls près de 44 % des espaces activités. Les espaces commerciaux et industriels en représentent 5 % chacun et 1% des espaces urbanisés.

Enfin, les espaces verts urbains représentent quant à eux 5 % des espaces urbanisés, dont une large prédominance des terrains vagues en milieu urbain.

Les **espaces agricoles** comptent pour 53% du territoire et sont composés principalement de terres arables et de vignobles (resp. 41 % et 38 %).

Les **milieux naturels et espaces en eau** comptent pour 20% du territoire et sont composés essentiellement de garrigues et maquis (37 %) et de forêts (34 %).

SCoT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

79 200 ha
en 2021

308 800
habitants en 2020

34
communes

4
intercommunalités

27 %
d'espaces
urbanisés

53 %
d'espaces
agricoles

Zoom sur les espaces urbanisés

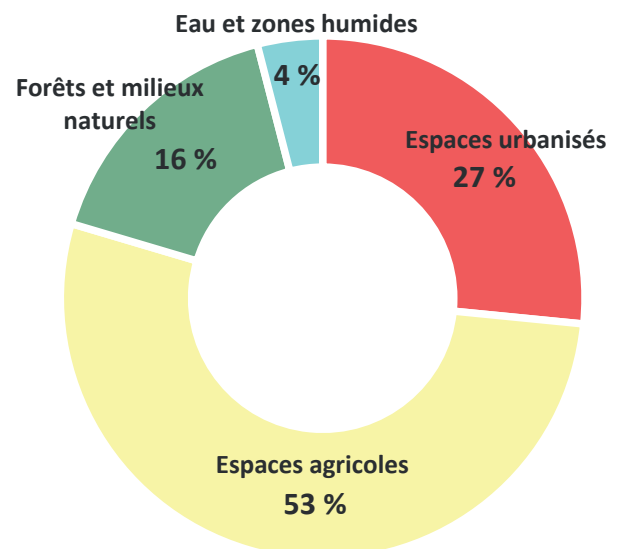
32 %
de maisons
individuelles

14 %
de bâti diffus en milieu
agricole ou naturel

22 %
de réseaux routiers,
ferroviaires et
espaces associés

17 %
d'espaces d'activités
et équipements

Grands types d'occupation du sol en 2021



Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

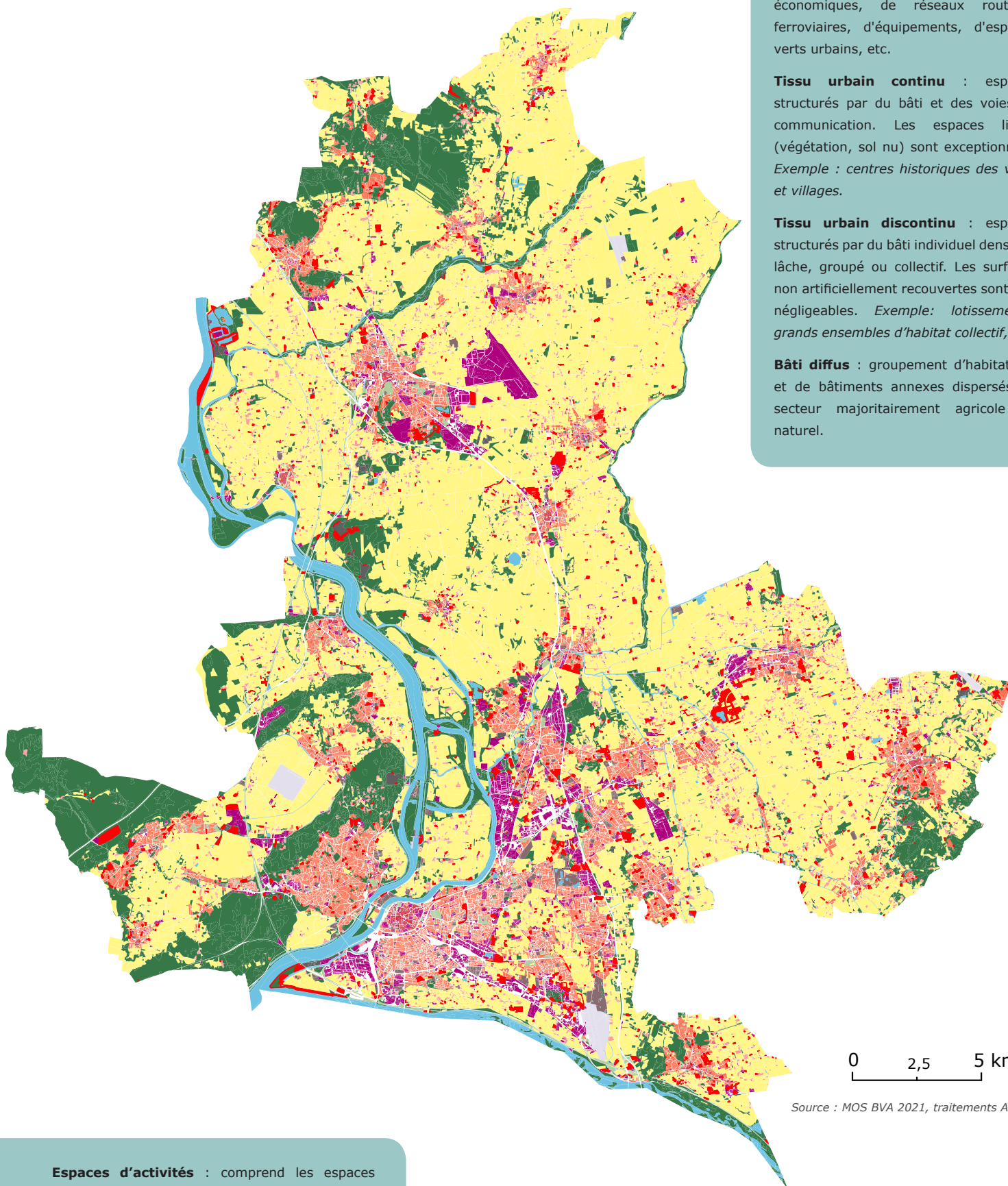
L'occupation du sol en 2021

Espaces urbanisés : espaces à vocation d'habitat, mais également d'activités économiques, de réseaux routiers, ferroviaires, d'équipements, d'espaces verts urbains, etc.

Tissu urbain continu : espaces structurés par du bâti et des voies de communication. Les espaces libres (végétation, sol nu) sont exceptionnels. *Exemple : centres historiques des villes et villages.*

Tissu urbain discontinu : espaces structurés par du bâti individuel dense ou lâche, groupé ou collectif. Les surfaces non artificiellement recouvertes sont non négligeables. *Exemple : lotissements, grands ensembles d'habitat collectif, etc.*

Bâti diffus : groupement d'habitations et de bâtiments annexes dispersés en secteur majoritairement agricole ou naturel.



0 2,5 5 km

Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Espaces d'activités : comprend les espaces industriels, les zones commerciales, les espaces d'activités économiques, les équipements collectifs, les équipements d'eau et d'électricité et les terrains vagues en zone d'activité.

Espaces verts urbains : comprend les parcs verts urbains, les places, les cimetières, les terrains vagues en milieu urbain.

- Tissu urbain continu
- Activités extractives, chantiers
- Tissu urbain discontinu
- Espaces verts urbains
- Bâti diffus
- Equipements sportifs et de loisirs
- Espaces d'activités
- Espaces agricoles
- Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés
- Espaces naturels
- Zones portuaires
- Eaux et zones humides
- Aéroports



UNE CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DE 112 HA, EN BAISSSE

Avec **1 235 ha nets consommés** entre 2010 et 2021, soit 112ha/an, la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) est en baisse par rapport à la précédente période 2001-2013 (130ha/an consommés).

Ce sont **les terres agricoles** qui sont le plus impactées avec 968ha nouvellement consommés (soit 73%). 27% (351 ha) des espaces consommés proviennent alors **des espaces naturels, cours d'eau et zones humides**. Sur la précédente période 2001-2013, la part des espaces agricoles consommés était légèrement plus importante : 81%. Quelques espaces urbanisés ont été renaturés (21 ha) et 63 ha sont revenus en terres agricoles.

256 ha d'espaces agricoles ont muté en espaces naturels, ce qui est lié en grande partie à un processus de déprise agricole. À l'inverse, 180 ha d'espaces naturels (forêts, garrigues, surfaces en eaux, zones humides...) ont été transformés en espaces agricoles.

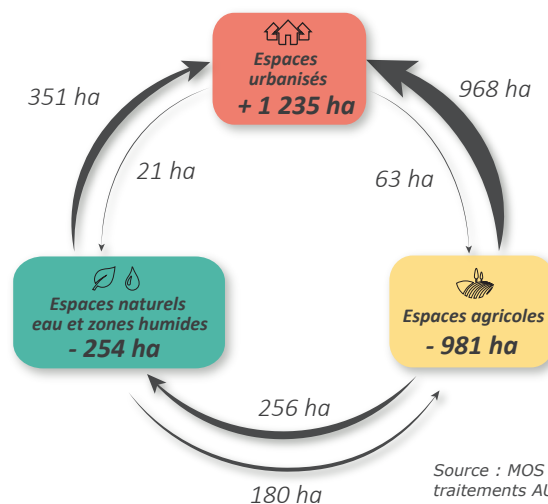
Les espaces nouvellement urbanisés sont majoritairement **situés à proximité immédiate des zones urbaines** déjà constituées. 42% de ces ENAF sont situés dans le Grand Avignon, 26% dans les Sorgues du Comtat, 18% dans le Pays d'Orange en Provence et 14% dans Aygues Ouvèze en Provence.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La consommation d'espace s'entend comme la mutation d'un espace à dominante agricole ou naturelle en un espace accueillant de l'habitat, des activités, des infrastructures, des équipements, publics ou privés, y compris les équipements de loisirs et sportifs, et ce quelque soit le zonage initial dans le document d'urbanisme en vigueur.

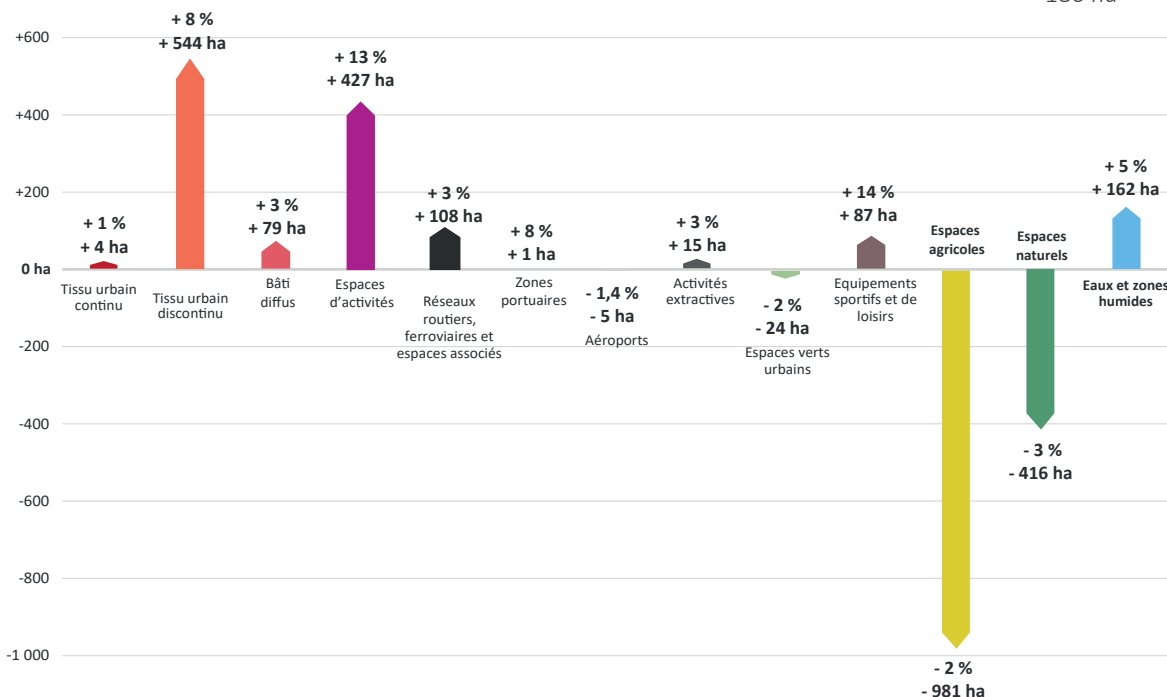
(SRADDET Région Sud, Rapport d'objectif p.268)

Grandes mutations entre 2010 et 2021



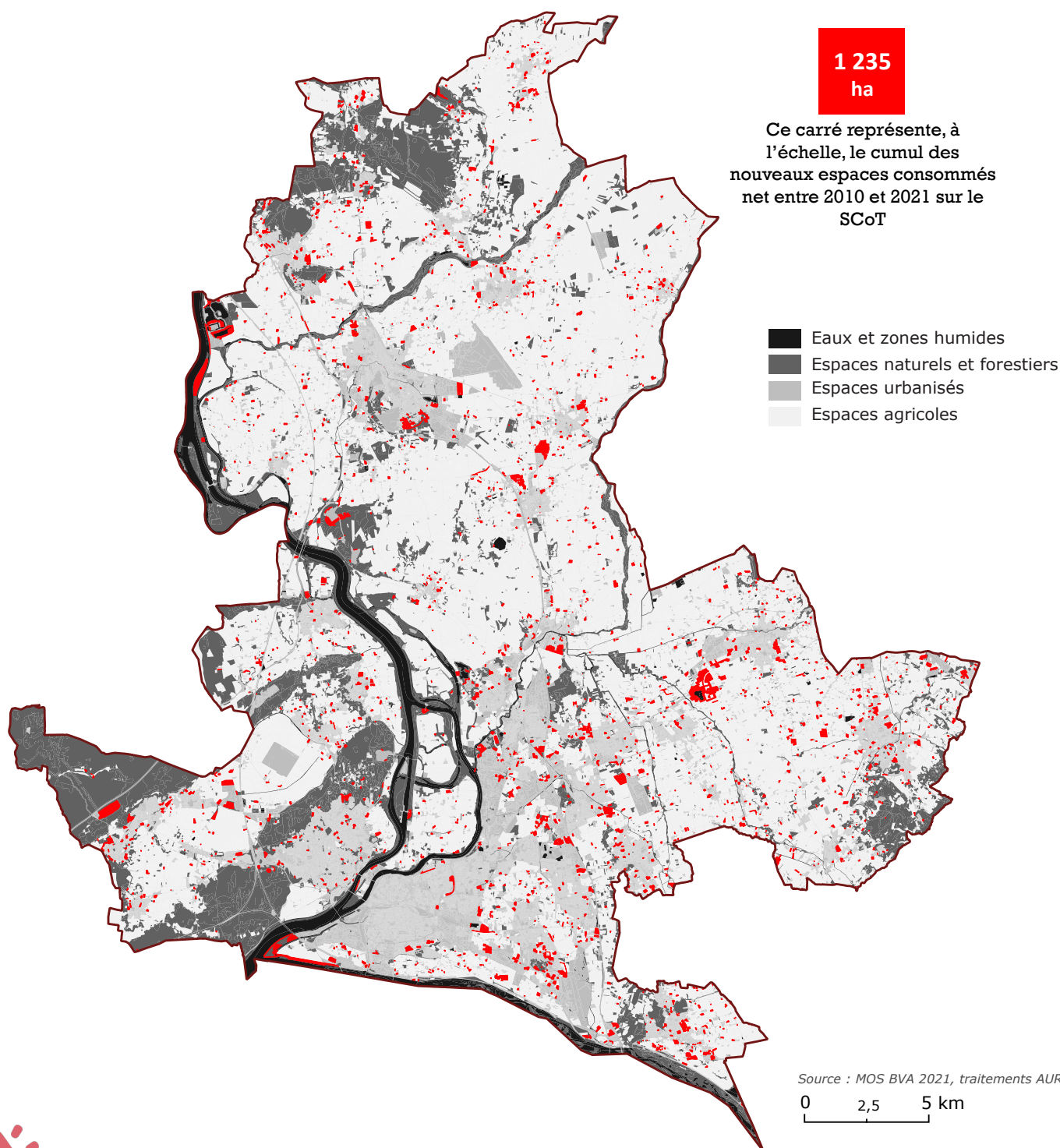
Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Évolution globale des espaces entre 2010 et 2021



Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2010 et 2021



PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES : DEUX UTILISATIONS DIFFÉRENTES ET COMPLÉMENTARITÉS ENTRE MOS ET FICHIERS FONCIERS

La consommation des espaces est analysée dans cette publication grâce aux données du MOS 2021. Celui-ci, de part sa finesse de réalisation (tant sur la nomenclature précise en 5 niveaux que sur les surfaces des entités prises en compte) est l'outil privilégié pour qualifier les espaces et leurs évolutions.

Dans le SCoT BVA en cours de révision, l'analyse quantitative de la consommation d'espace, à partir de laquelle l'objectif de réduction par deux de la consommation d'espace sera établi, sera faite à partir des Fichiers Fonciers issus de la DGFIP et servant de base commune aux territoires de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et utilisés dans le SRADDET. Dans ces fichiers, le chiffre de consommation d'espace est de 97 ha/an sur la même période de 2010-2021, la différence entre Fichiers Fonciers et MOS étant ainsi dûe à une finesse et un objectif de réalisation très différents entre les deux données.



UNE PROGRESSION DE L'HABITAT INDIVIDUEL ET DES ESPACES D'ACTIVITÉS

La progression des espaces urbanisés entre 2010 et 2021 représente 1 235 ha soit une augmentation +6 % contre +8,4 % entre 2001 et 2013.

Parmi les espaces nouvellement urbanisés, **les espaces d'habitat** en occupent une majeure partie (51 %), soit une augmentation de près de 630 ha. Au sein de ces espaces d'habitat, le **tissu urbain discontinu** génère le plus fort développement, avec +544 ha (+8 %). Cette croissance est portée essentiellement par le **bâti individuel dense** qui augmente de +424 ha (+13 %). L'habitat collectif et l'individuel lâche augmentent plus faiblement, avec respectivement +58 ha (+16 %) et +57 ha (+2 %). Enfin, le bâti diffus/habitat temporaire progresse avec +79 ha (soit +3 %) dont 57 ha de diffus en espace agricole et 23 ha d'habitat temporaire (habitations légères, type caravanes, mobil-home, cabanes, etc. hors camping)

Parmi les **espaces d'activités** (+427 ha), ce sont les équipements de gestion/distribution d'énergie et de traitement des déchets¹ qui augmentent le plus avec +202 ha (+71 % entre 2010 et 2021).

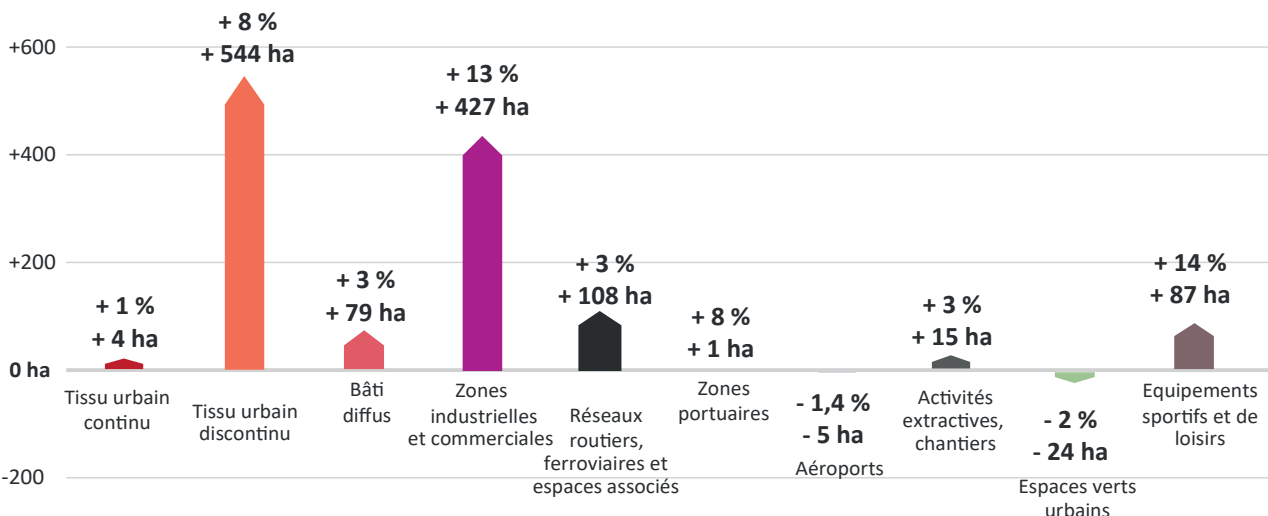
Cet accroissement provient notamment du développement des centrales photovoltaïques. Les espaces d'activité économique progressent de +12 % (soit +168 ha) et les espaces industriels de +20 % (+36 ha). Enfin, les espaces commerciaux s'étendent plus faiblement, avec +26 ha, soit +16 %.

Les **réseaux de communication**, qu'ils soient routiers ou ferroviaires, et leurs équipements associés se développent de +3 %, soit +108 ha.

Les **espaces verts urbains**² ont perdu au total -24 ha, dus à des aménagements réalisés sur des terrains vagues en milieu urbanisé tels que les dents creuses ou les friches urbaines. Toutefois, il est à noter la progression dans cette catégorie, des parcs verts urbains, passant de 150 à 187 ha, soit +24 % entre 2010 et 2021.

Enfin, les **équipements sportifs et de loisirs**, pouvant être bâtis ou ouverts, sont en croissance, de +87 ha, soit +14 %.

Évolution globale des espaces urbanisés entre 2010 et 2021

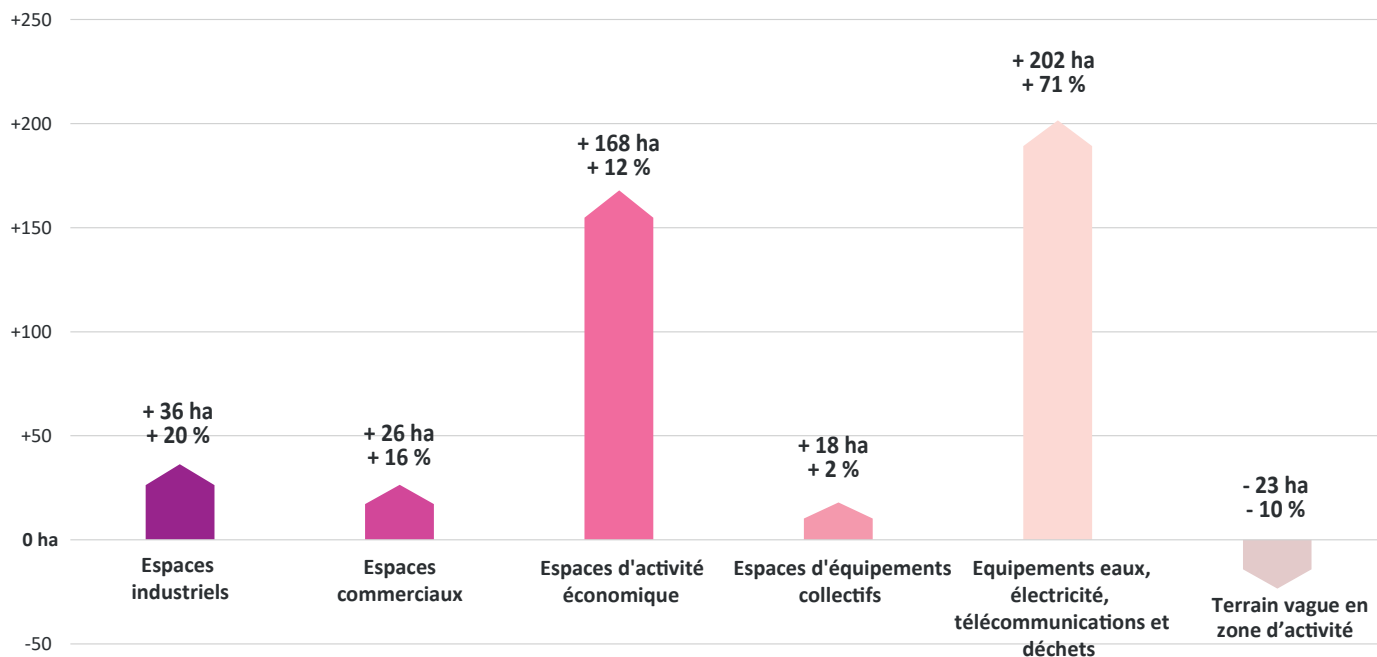


Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

¹ Les infrastructures Eau Électricité Télécommunications comprennent les bâtiments et les terrains associés liés aux services publics de l'eau, de l'électricité et des télécommunications (station de pompage, station d'épuration, centre de retraitement des déchets, réservoir, poste électrique, relais hertziens, bassins de rétention, etc.)

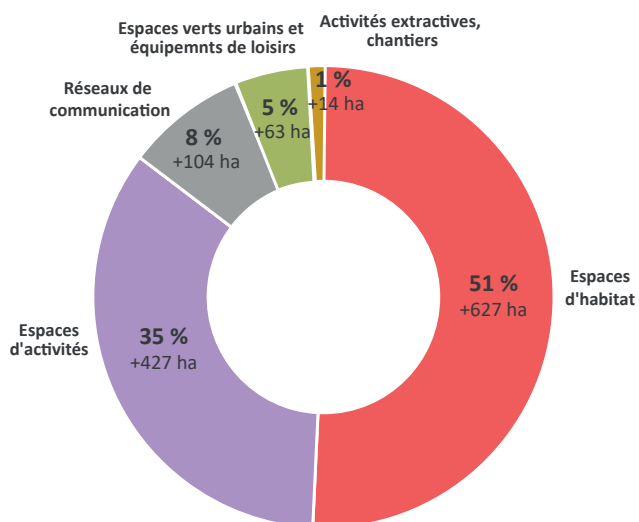
² Les espaces verts urbains intègrent les parcs verts urbains, les places, les terrains vagues en milieu urbanisé et les cimetières.

Évolution des espaces d'activités entre 2010 et 2021



Source : MOS BVA2021, traitements AURAV

Répartition des espaces nouvellement urbanisés entre 2010 et 2021



Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Zone d'activités



Source : VAUCLUSE ULM



PRÈS DE 1000 HA DE TERRES AGRICOLES CONSOMMÉS

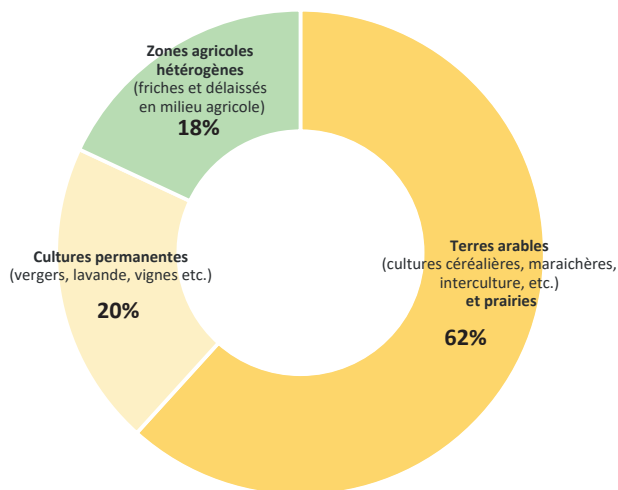
Les espaces agricoles du SCoT occupent 41 990 ha soit 53% du territoire en 2021 alors qu'en 2010 ils s'étendaient sur 42 970 ha, soit **une baisse totale de -2,3%** (-981ha nets), contre -3,3% entre 2001 et 2013.

Ce sont les **terres arables** (céréales, maraîchage, horticulture...) et **prairies agricoles** qui ont le plus évolué, au profit des espaces urbanisés (62% de terres agricoles consommées, soit 600 ha). De plus, la surface totale des terres arables (hors prairies) a fortement diminué, avec -1 355 ha (-8%). En effet, en plus d'être consommées par l'urbanisation, elles mutent vers d'autres espaces agricoles, notamment en vignes (340 ha), en prairies (295 ha) et oliveraies (150 ha). Elles sont également sensibles à l'enfrichement, à hauteur de 275 ha.

Les **cultures permanentes** (arboriculture, oliveraie, vignoble...) et les **zones agricoles hétérogènes** (friches agricoles, délaissés...) représentent chacune environ 20% de la consommation d'espaces agricoles. Néanmoins, leur surface totale a légèrement progressé : +0,9% (+173 ha) pour les cultures permanentes et +3,2% (+65 ha) pour les friches agricoles.

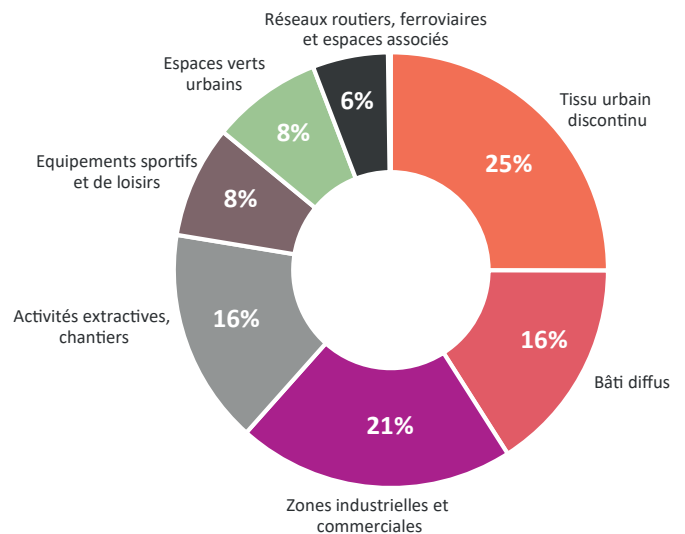
L'urbanisation des terres agricoles est grandement liée à **la production d'habitat (41%)** : 25% pour le tissu urbain discontinu et 16% pour du bâti diffus. 21% des espaces agricoles consommés sont utilisés pour la création/extension de zones industrielles et commerciales et 16% pour les activités extractives et les chantiers.

Les espaces agricoles consommés entre 2010 et 2021



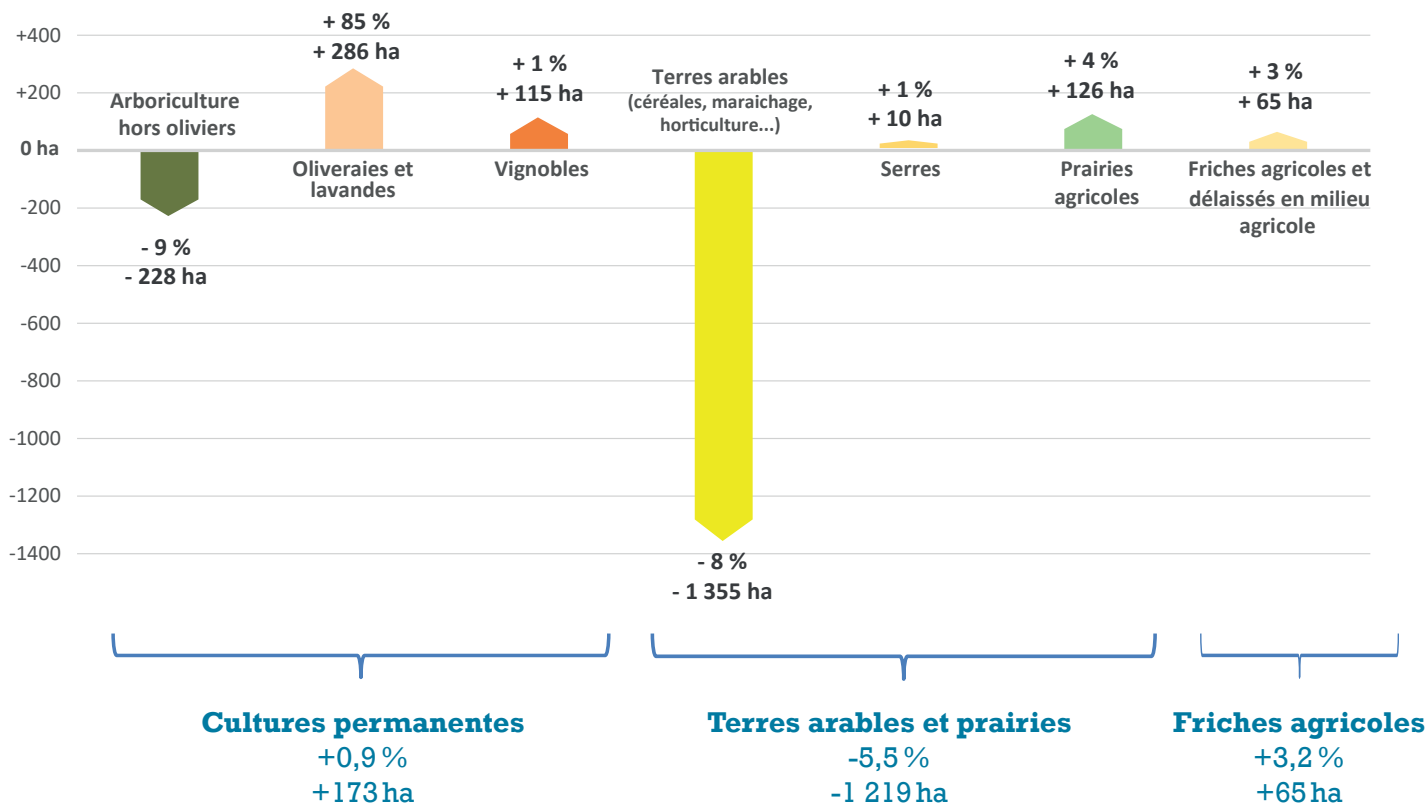
Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Les espaces urbanisés produits à partir des espaces agricoles entre 2010 et 2021



Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Évolution des espaces agricoles entre 2010 et 2021



Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Plaine agricole



Source : VAUCLUSE ULM



DES ESPACES NATURELS PLUS FRAGILES

La superficie totale des milieux naturels et humides est en baisse sur la période 2010-2021. Ainsi **254 ha d'espaces naturels ont été perdus**, soit -1,5 %, contre -0,6 % entre 2001 et 2013. Ce sont les forêts, les pelouses et pâturages naturels ainsi que les espaces de plages/dunes/sables qui sont les plus concernés.

Une très grande partie des espaces naturels a été urbanisée (-351 ha), mais également une part importante a été transformée en terres agricoles (-180 ha).

Du point de vue de la consommation, celle-ci concerne majoritairement les **milieux à végétation arbustive et/ou herbacée** (garrigues/maquis, pelouses/pâturages naturels) : 223 ha ont été urbanisés, soit 63 % des espaces naturels consommés. 75 ha se sont également transformés en espaces agricoles, notamment en terres arables (36 ha).

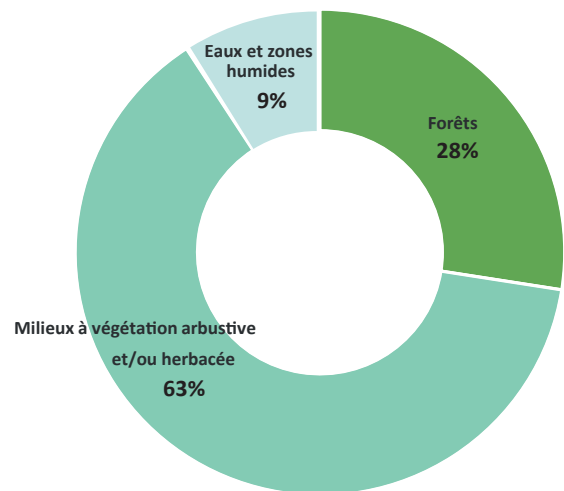
L'urbanisation s'est également produite au détriment de **97 ha de forêts**, représentant 28 % des espaces naturels consommés. Les forêts perdent également de leur surface en faveur des espaces de maquis/garrigues (-150 ha) et des espaces agricoles (-96 ha).

Les **espaces en eau et zones humides** ont été urbanisés à hauteur de 31 ha, représentant 9 % des espaces naturels consommés.

Enfin, les **espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation** (roches nues, plages/dunes/sables), ne sont pas significativement sujets à l'urbanisation (-1 ha), bien que perdant en superficie totale (-133 ha). En effet, ces espaces mutent très majoritairement en surfaces en eau et zones humides.

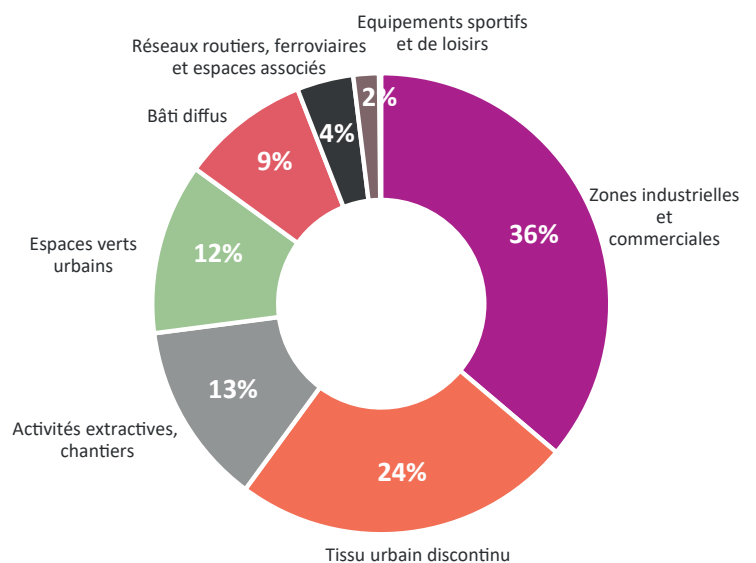
L'urbanisation des espaces naturels est liée pour un tiers à la **production/extension de zones industrielles et commerciales** et pour un autre tiers à de **l'habitat**, réparti à 24 % pour du tissu urbain discontinu et 9 % pour du bâti diffus.

Les espaces naturels consommés entre 2010 et 2021



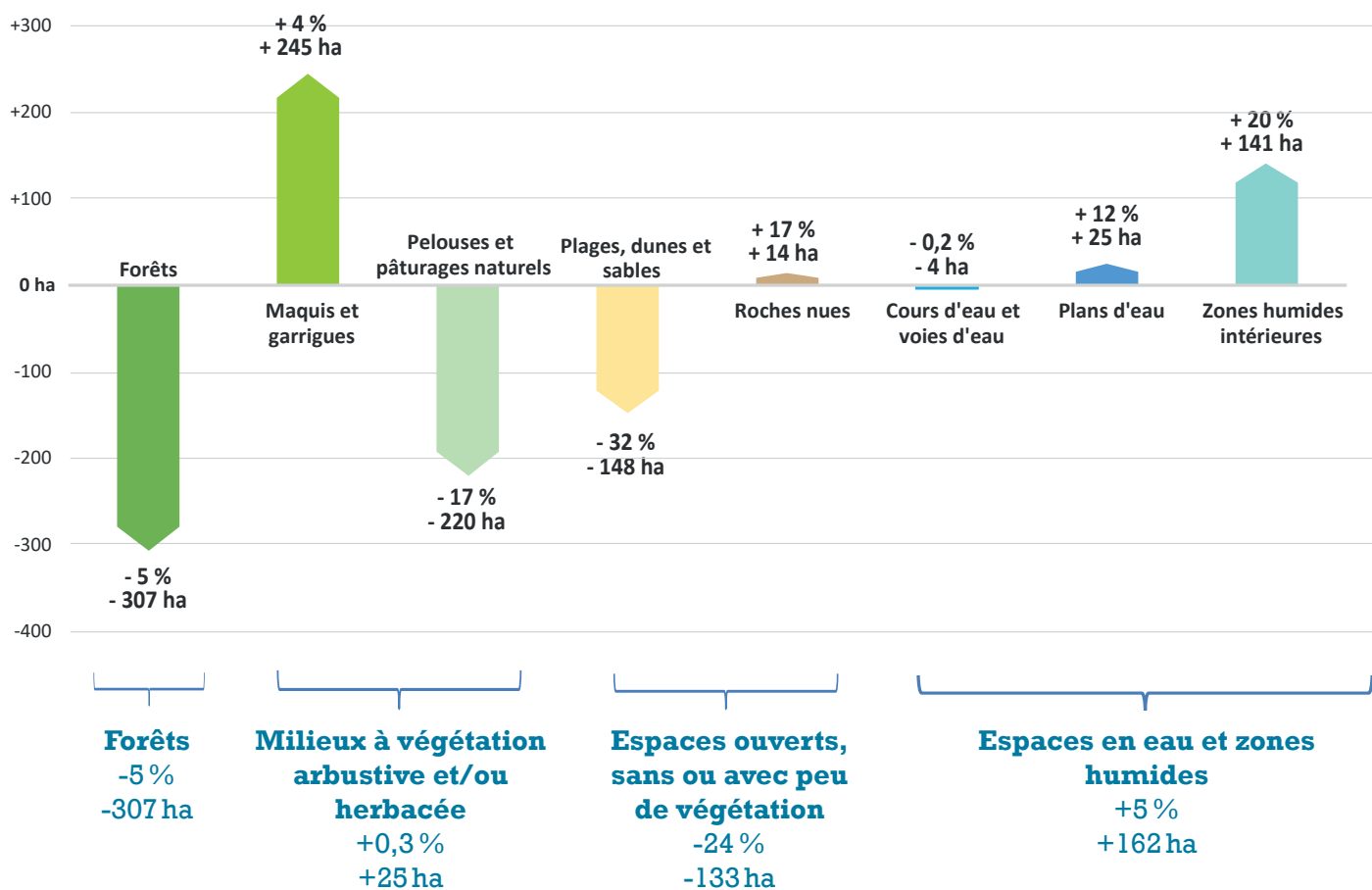
Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Les espaces urbanisés produits à partir des espaces naturels entre 2010 et 2021



Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Évolution des espaces naturels et surfaces en eau entre 2010 et 2021



Source : MOS BVA 2021, traitements AURAV

Lit de la Durance



Source : VAUCLUSE ULM



LE MODE D'OCCUPATION DU SOL : UNE ANALYSE QUALITATIVE DE L'ÉVOLUTION DES ESPACES

La donnée d'occupation du sol apporte une analyse fine des espaces et de leurs évolutions spatiales et temporelles. Elle permet ainsi une meilleure connaissance des territoires et un enrichissement des documents d'urbanisme tels que les SCoT ou les PLU. Le MOS est un appui pour définir les orientations territoriales, notamment dans un objectif de sobriété foncière et de protection des espaces agricoles.

En complémentarité avec les Fichiers Fonciers servant de base pour le calcul de la réduction par deux de la consommation des espaces de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les données MOS permettent une connaissance qualitative des différents phénomènes d'évolutions et de mutations des espaces.

Le Syndicat Mixte du SCoT du Bassin de vie d'Avignon a engagé une mise à jour de ces données pour se doter de quatre millésimes (2001-2010-2014-2021) et d'une rétrospective conséquente pour nourrir la révision de son SCoT.

Direction de la publication : Gilles PERILHOU
Réalisation : Laure BIGOURDAN

www.aurav.org
164 avenue de St Tronquet
84130 Le Pontet
Septembre 2023



Syndicat Mixte
pour le SCoT du
Bassin de Vie
d'Avignon

